



Experience Vision Exploration

**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Yorbeau rapporte une Étude Économique Préliminaire positive à son projet de zinc-cuivre Scott au Québec.

- **Le projet montre un TRI avant-impôts de 16.5% et une VAN₈ de \$144 million.**

Montréal, le 20 novembre, 2017 - Yorbeau Resources Inc. (TSX: YRB) (la “Compagnie” ou “Yorbeau”) est heureuse de publier les résultats d’une Étude Économique Préliminaire (“EEP”) préparée par Normand Lécuyer, P.Eng. et Jeff Sepp P.Eng. de la firme Roscoe Postle Associates Inc. (“RPA”).

Selon le scénario de base, le matériel minéralisé est envoyé dans un concentrateur neuf de capacité de 2 500 tonne par jour localisé sur le site de la mine. Les résultats montrent des paramètres économiques positifs avec des investissements de pré-production de \$215 million, un flux monétaire avant-impôts de \$516 million, un Taux de Rendement Interne (“TRI”) de 16.5%, une Valeur Annualisée Nette (“VAN”) de \$144 million à un taux d’actualisation de 8%, et une vie de mine de 15 ans. Les tableaux 1, 2 et 3 ci-dessous présentent des sommaires de coûts en capital et coûts d’opération pour le scénario de base sur la durée de la mine (“LOM”).

Tableau 1: Points saillants de Étude Économique Préliminaire du projet Scott:

(basé sur les prix suivants: Zn: US\$1.30/lb, Cu: US\$3.50/lb, Ag: US\$23/oz, Au: US\$1500/oz et un taux de change de US\$0.80 par C\$1.00 – tous les montants en \$C à moins d’avis contraire)

	Scénario de base: accès par rampe seule avec concentrateur neuf sur le site
Flux Monétaire	• Flux Monétaire Net de \$515.8 million
TRI	• Taux de Rendement Interne avant-impôts de 16.5% avec recouvrement de capital sur 6 ans
VAN	• Valeur Annualisée Nette (8%) de \$144.0 million
Coûts d’opération	• Coûts d’opération “LOM” de \$89.02/tonne usinée (incluant extraction, usinage, G&A and Environment)
Capex	• Investissements de pré-production: \$215.47 million , • Immobilisations de maintien: \$113.2 million

Production annuelle de pointe	
Production (Payable)	<ul style="list-style-type: none"> • Zinc (années 9 – 12) : 75 million lbs. Zn dans 72 405 t de concentré • Copper (années 5 – 8) : 15 million lbs. Cu dans 28 467 t de concentré • Silver (années 5 – 8) : 395 835 onces dans concentré de cuivre
Durée de Mine	<ul style="list-style-type: none"> • Production planifiée de 15 ans
Alimentation de l'usine	<ul style="list-style-type: none"> • Alimentation LOM estimée de 12 024 000 tonnes titrant 4.14% Zn, 0.81% Cu, 26.59 g/t Ag et 0.24 g/t Au
Récupération à l'usine	<ul style="list-style-type: none"> • Récupérations moyennes LOM: Zn: 87% , Cu : 85% <ul style="list-style-type: none"> • Ag : 45% dans concentré de cuivre • Au : 63% dans concentré de cuivre

EXTRACTION ET DÉVELOPPEMENT

Le développement de pré-production est effectué initialement par un contracteur et ensuite remis entre les mains du personnel de la mine au début de la production. Les taux de contracteurs ont été utilisés pour la période de pré-production, alors que des estimés de coûts de main-d'oeuvre ont été faits pour l'opérateur de la mine à partir de l'année 1 de la production. Bien qu'un scénario avec puits d'extraction a été considéré, un système d'accès par rampe seule a été sélectionné comme étant le mieux adapté et le plus rentable. The projet Scott prendrait approximativement deux à trois ans de développement avant d'atteindre la production. L'extraction de minerai sur la durée de vie de la mine ("LOM") comprendrait 50% de matériel extrait par chantiers longitudinaux à longs trous, 26% par chantiers transversaux à longs trous, 11% par coupe et remblai, et 13% à partir du développement. La minéralisation de type Stringer serait toute minée par chantiers longitudinaux à longs trous et représente une grande part de la production LOM.

RPA a utilisé un espacement de 20 mètres entre les sous-niveaux, puisque l'étude géotechnique n'a pas encore été complétée pour évaluer précisément les besoins en soutènement. Il y aurait possibilité d'augmenter cet espacement dans le cas des chantiers transversaux, tout en maintenant un bon contrôle sur les contours de la minéralisation et sur la dilution. Une fois complétée l'étude géotechnique, l'espacement entre les sous-niveaux pourrait être augmenté, réduisant ainsi les coûts en capital et d'opération. L'option par rampe seule telle que sélectionnée permet d'atteindre la production plus rapidement que l'option avec puits d'extraction; cependant le rythme de production de pointe n'est pas atteint avant 4 ans et demeure limité à 2 350 t/j, à cause du développement requis pour préparer suffisamment de places de travail.

TRAITEMENT DU MINERAI

Un concentrateur serait construit sur place et la production à l'usine serait la même que la production de la mine. À partir de l'alimentation on produirait des concentrés de cuivre et de zinc

qui sont présumés être de qualité commerciale. Les récupérations dans les concentrés sont basées sur des tests métallurgiques préliminaires et sont montrées dans le Tableau 1. Les tests métallurgiques sont encore incomplets et les contenus en or doivent être vérifiés. Selon l'opinion de RPA, des tests additionnels, respectivement sur les sulfures massifs et sur les sulfures en stringers, sont requis pour bien comprendre le comportement métallurgique et l'obtention de concentrés de qualité commerciale.

Les récupérations utilisées dans cette étude initiale et montrées dans le Tableau 1 sont basées sur l'hypothèse d'optimisation additionnelle sur les tests complétés jusqu'ici. Les tests ont indiqué une forte consommation de chaux, ceci pour ajuster le pH dans le circuit. Les tests vont nécessiter des travaux additionnels pour évaluer les coûts de traitement du point de vue des réactifs.

Tableau 2: Étude Économique Préliminaire du projet Scott – Coûts d'Opération:

	Coût (\$/t usinée)
Extraction	54.14
Traitement	27.49
Général & Administration	7.40
TOTAL	89.02

Les montants ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Table 3: Étude Économique Préliminaire du projet Scott – Coûts Capital Pré-production:

	\$(millions)
Extraction	52.58
Traitement	60.00
Infrastructure	15.78
Parc à résidus	4.65
Sous Total	133.01
IAGC*	46.55
Contingence	35.92
TOTAL	215.47

* IAGC: Ingénierie, Approvisionnement et Gestion de la Construction

RECOMMANDATIONS

Parmi les recommandations faites par RPA, nous notons les suivantes :

- Cette étude est basée en partie sur des Ressources Minérales Présumées qui sont considérées géologiquement trop spéculatives pour qu'on puisse y attribuer des considérations économiques. En conséquence, du forage additionnel est requis pour convertir les Ressources Minérales Présumées en Ressources Indiquées. Étant donné le niveau de précision requis pour le forage, un programme sous-terrain d'exploration pourrait être considéré.
- Une évaluation préliminaire d'un accès par rampe seule versus un accès par puits d'extraction a montré que le scénario par puits permettrait d'augmenter le rythme de production tout en diminuant les coûts d'opération et d'immobilisations de maintien, mais ceci au dépens de capital de pré-production plus élevé. La découverte de tonnage additionnel pourrait donner plus de support au scénario par puits, et il est recommandé de poursuivre l'exploration du système minéralisé en profondeur, en particulier à l'ouest de la faille Gwillim.
- Un programme souterrain d'exploration, impliquant une rampe et des bases de forage, pourrait constituer un excellent point de départ pour le développement minier ultérieur, avec un impact positif sur l'économie du projet.
- La conception de la mine et l'échéancier de production ont été basés sur une connaissance limitée des conditions de terrain et de mécanique des roches. Afin d'appuyer la prochaine étape de conception de mine, il est recommandé de faire des études géotechniques de niveau pré-faisabilité lors du programme souterrain d'exploration.
- Les récupérations dans les concentrés sont basées sur des tests métallurgiques préliminaires. Les tests demeurent incomplets et des tests additionnels sont requis pour bien comprendre le comportement métallurgique des deux types de minéralisation et confirmer l'obtention de concentrés de qualité commerciale.
- Des discussions avec le gouvernement de la Province de Québec et l'Agence Canadienne d'Évaluation Environnementale devraient être engagées pour confirmer les exigences d'évaluation environnementale, de permis et approbations. La collection de données environnementales de base et des rencontres avec les communautés locales devraient être initiées.

“Nous sommes très enthousiastes à propos des résultats de l'ÉÉP sur le projet Scott, qui fournit de bonnes fondations initiale pour une nouvelle mine dans le camp de Chibougamau” a déclaré Dr. Gérald Riverin, président de Yorbeau. “La localisation idéale du projet dans un secteur doté de toute l'infrastructure nécessaire a favorisé le maintien de coûts en capital d'infrastructure à des niveaux relativement bas en comparaison avec d'autres projets similaires de production de zinc. Les bonnes épaisseurs horizontales ainsi que la géométrie des zones minéralisées supportent l'utilisation de méthodes d'extraction par longs trous peu coûteuses, ce qui a eu un gros impact positif sur les résultats de cette étude. Yorbeau est maintenant dans une bonne position pour évaluer diverses options pour le développement du dépôt de Scott.”

Le projet a été évalué selon la méthode des flux monétaires actualisés. Cette méthode d'évaluation implique la projection de flux monétaires annuels définis en estimant les revenus et soustrayant les coûts d'opération et de capital. À ce stage de l'étude, les redevances potentielles et les impôts et taxes dus au gouvernement provincial et fédéral n'ont pas été inclus. Les flux monétaires sont présumés avoir lieu au milieu de chaque période d'un an. Les flux annuels résultants sont actualisés à la première année du projet pour déterminer la Valeur Annualisée Nette ("VAN") à un taux d'actualisation déterminé à 8%. Le Taux de Rendement Interne ("TRI") est calculé comme étant le taux d'actualisation qui donne une VAN de zéro. La période de recouvrement est calculée comme étant le temps requis pour recouvrer le capital initial investi.

Afin que le lecteur comprenne entièrement l'information dans ce communiqué, il devrait lire le Rapport Technique qui supporte l'ÉÉP, incluant toutes les qualifications, hypothèses et exclusions concernant l'ÉÉP, et qui sera déposé sur SEDAR à www.sedar.com et sur le site WEB de Ressources Yorbeau à www.yorbeauresources.com dans les 45 jours suivant la date de ce communiqué. Le Rapport Technique est destiné à être lu dans son entièreté, et les différentes sections ne doivent pas être lues hors de leur contexte.

L'ÉÉP est préliminaire dans sa nature et inclut une analyse économique qui est basée en partie sur des Ressources Minérales Présumées qui sont considérées géologiquement trop spéculatives pour qu'on puisse les considérer comme des Réserves Minérales, et il n'y a aucune certitude que les résultats estimés vont être atteints. Les Ressources Minérales ne constituent pas des Réserves Minérales parce qu'il n'a pas encore été démontré que leur extraction soit économiquement viable.

Personnes Qualifiées

Les travaux des employés de Yorbeau sont effectués sous la supervision de M. Gérald Riverin, PhD, géo. Il est la personne qualifiée (tel que défini par le NI 43-101) affiliée à Yorbeau, et a révisé et approuvé le contenu de ce communiqué. L'Étude Économique Préliminaire et le Rapport Technique mentionnés dans ce communiqué ont été réalisés par Normand Lécuyer, P.Eng. et Jeff Sepp P.Eng. de la firme Roscoe Postle Associates Inc (RPA). Tous deux sont à l'emploi de RPA et sont indépendants de Yorbeau. En vertu de leurs formations et de leurs expériences pertinentes, ils sont des personnes qualifiées selon les exigences de la norme canadienne 43-101. Normand Lécuyer et Jeff Sepp ont lu et approuvé le contenu de ce communiqué de presse concernant la divulgation de l'Étude Économique Préliminaire, du scénario de minage et l'estimé des coûts.

À propos de Ressources Yorbeau Inc.

La propriété Rouyn détenue à 100 % par la Société contient quatre gîtes aurifères connus dans le corridor Augmitto-Astoria, long de six kilomètres et situé dans la partie ouest de la propriété. Deux des quatre gîtes, Astoria et Augmitto, ont des infrastructures souterraines substantielles et ont fait l'objet de rapports techniques conformes au Règlement 43-101, lesquels comprennent des estimations de ressources. Yorbeau et un membre du groupe de Kinross Gold Corporation ont

signé une convention d'option afin de poursuivre l'exploitation de la propriété Rouyn (voir le communiqué de presse daté du 25 octobre 2016). En 2015, la Société a élargi son portefeuille de propriétés d'exploration en effectuant l'acquisition de propriétés stratégiques de métaux de base dans des régions à haut potentiel dans la ceinture Abitibi du Québec et de l'Ontario qui offrent une infrastructure favorable au développement minier. Les propriétés de métaux de base nouvellement acquises incluent la propriété Scott Lake, laquelle est l'hôte de ressources minérales importantes (voir le communiqué de presse daté du 30 mars 2017).

Des renseignements additionnels concernant la Société sont disponibles sur son site web au www.yorbeauresources.com.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Gérald Riverin, Ph D., P. Geo
Président
Les Ressources Yorbeau inc.
griverin@yorbeauresources.com
819-279-1336

G. Bodnar Jr.
Vice-Président
Les Ressources Yorbeau inc.
gbodnar@yorbeauresources.com
514-384-2202
Sans frais en Amérique du Nord 1 855 384-2202

***Énoncés prospectifs :** À l'exception des données historiques, toutes les déclarations faites dans le présent communiqué en ce qui concerne notamment les nouveaux projets, les acquisitions, les plans futurs et les objectifs sont des énoncés prospectifs qui font intervenir des risques et des incertitudes. Rien ne garantit que ces énoncés se révéleront exacts. Les résultats réels et les événements futurs pourraient différer nettement des attentes exprimées par la Société. Les résultats de l'analyse économique constituent des Énoncés Prospectifs tels que définis selon les Lois Canadiennes, c'est-à-dire qu'ils sont sujets à des risques et incertitudes connus et inconnus qui peuvent rendre les résultats réels matériellement différents de ceux présenté dans l'ÉÉP. RPA est d'opinion que la précision des résultats demeure cependant dans les limites acceptées à l'échelle de l'industrie pour ce niveau d'études préliminaires.*